

Projet  
Établissement d'un Timbre-Poste  
se détachant sans oblitération.

---

PRÉSENTÉ A L'AD<sup>ON</sup> DES POSTES,

le 5 Mars 1857.

PAR J. MOREL,

Directeur des Postes.

---

à PÉRONNE. (Somme)

---

Dans le mémorial d'Amiens du 27 Juillet 1863, on y lit ce qui suit :

« Nous étions informés depuis long-temps, qu'en France, en Espagne et en Belgique, une foule de personnes s'occupaient à recueillir les timbres-poste ayant servi. Ces timbres devaient être adressés à l'œuvre de la St<sup>e</sup> Infante, qui, d'après une opinion généralement acceptée, pouvait les employer au rachat des petits chiens. Cette mission de timbres, n'ayant en réalité aucune valeur intrinsèque, intriguant tout le monde. On s'est adressé directement à l'œuvre de la St<sup>e</sup> Infante, et la réponse qu'elle viene de faire dans ses Annales, ne peut laisser aucun doute aux collectionneurs de timbres : Ils ont été tout simplement mystifiés. Voici ce qu'on lit dans les Annales :

« Plusieurs personnes s'étaient adressées à la St<sup>e</sup> Infante dans la pensée que les timbres-postes ayant déjà servi pouvoient être utiles pour le rachat des enfants infidèles, nous ne pouvons comprendre ce qui a donné lieu à une pareille croyance. Elle ne peut avoir d'autre fondement qu'une erreur ou quelques mauvaises coupables contre lesquelles il est important que nos correspondants se mettent en garde. »

( 1. )  
Le Blanc Indre le 5 Mars 1857.

Monsieur le Directeur général,

En présence de nombreux détails constatés en matière de timbres-poste et de tentatives de lavage reconnues en bien des circonstances, j'ai conçu depuis long-temps un projet de timbre-poste; pourtant, j'en ai la conviction, déjouer toute tentative de fraude. Mal défiant de moi-même, j'ai toujours hésité à le porter à la connaissance de l'Administration; mais aujourd'hui que la fraude devient de plus en plus patenté, pardonnez-moi la liberté que je prends de le soumettre à votre appréciation.

La simplicité dans l'établissement et dans l'oblitération du timbre-poste. Voilà ce que j'ai voulu réunir dans mon projet que

le dessin du timbre - modèle, que je joins à mon rapport, va faire comprendre facilement. (Voir le timbre - modèle ci-après page 9.)

Comme on le voit par ce dessin, mon timbre-poste se divise en deux parties par une ligne droite a, b, établie au moyen de petits emporte-pièces. La partie supérieure est destinée à constater l'affranchissement, et la partie inférieure l'oblitération du timbre-poste, qui s'opérera, en la détachant, après l'avoir détaché de la partie supérieure, au moment de la levée de la boîte.

La ligne a, b, qui sépare les deux parties est disposée pour préparer la déchirure du papier, à l'endroit même de la séparation des deux parties.

Pour réaliser mon projet,



ainsi que l'indique le dessin du timbre-poste, (page 9) il suffira de coller la partie supérieure et de laisser flottante l'inférieure, ce que l'on obtiendra en gommant la première et en ne gommant pas la seconde.

La présence des deux parties du timbre-poste sur une lettre mise à la boîte sera nécessaire pour constituer un affranchissement, et il suivra de là qu'un timbre ne pourra servir deux fois, quand la partie inférieure aura été détruite.

Un appareil devient nécessaire pour gommer la partie supérieure du timbre-poste, et y établir la ligne a, b, et l'on pourrait sans plus de dépenses remplacer l'usage des ciseaux dans le débit des timbres, en pratiquant sur tous leurs périphéries des lignes semblables à la ligne dont il vient d'être question.

Cet appareil se composera :

1<sup>e</sup> d'un coussinet (Voir le dessin pièce N°1 du projet, page 10,) de l'épaisseur de 10 centimètres, divisé en deux fois plus de parties que comptera d'affranchissements la famille de timbres-postes ; chaque partie sera séparée de l'autre par un vide de la largeur de 5 millimètres et de la profondeur de 8 centimètres.

2<sup>e</sup> de petites triangles en bois ou en métal, selon l'opportunité de l'usage, mises les unes aux autres de manière à ne former qu'un tout, et reproduire rigoureusement les divisions du coussinet ; elles seront destinées à en occuper les vides et posées sur quatres élastiques qui leur imprimeront le mouvement de va et vient nécessaire, comme on le verra plus bas, pour recevoir la pression des emporte-pièces qui établiront les périodes des timbres-postes et les lignes de séparation des deux parties ;

leur dimension en longueur sera de 11 millimètres, afin d'agir aisement dans le vide où elles devront prendre place. (Voir le dessin de la pièce N° 2 du projet, page 11.)

3<sup>e</sup>. Si une feuille de tôle de la dimension du coussinet dont la description précède, dans laquelle, il sera fait une ouverture coïncidant à la partie supérieure du timbre-poste de la dimension de cette partie, et dans laquelle seront enserré enclavés de petits emporte-pièces en ligne droite, de manière à venir tomber perpendiculairement sur les triangles mobiles placées dans les vides du coussinet. (Voir le dessin de la pièce n° 3 du projet, page 12.)

L'appareil établi ressemblera assez à une boîte de forme oblongue dont la pièce N° 1 sera le dessous et la pièce N° 3 le couvercle.

(6)

La feuille de timbres, après son impression, sera placée sur le coussinet, (pièce N°1 posée 10.) présentant à la vue le côté à grimer, en ayant soin, au moyen d'un repère, de placer bien exactement les parties supérieure et inférieure sur la case du coussinet qui est préparée à chacune d'elles, de manière à mettre le blanc qui sépare chaque timbre-poste bien en face des triangles mobiles. Ces précautions ayant été bien observées, la feuille de timbres-poste sera recouverte de la pièce N°3 fixée, au préalable, à la pièce N°1, de manière à faire tomber les emporte-pièces bien perpendiculairement sur les triangles ; il sera alors produit une impression, qui imprimera les lignes à jour des premières et de division des deux parties, ces lignes seront produites par l'effet de la rencontre des triangles avec les emporte-pièces, puis enfin les parties mirer à

71

Découvert par les ouvertures seront gommées,

(ainsi qu'il est démontré), le timbre-poste en projet déjouera toute tentative de lavage ; mais il est un autre genre de fraude qu'il ne pourra atteindre : c'est la falsification. On pourrait toutefois, au moyen de la partie inférieure du timbre-poste, s'assurer si elle existe. La chose serait très-simple. Il suffirait pour cela de les conserver toutes soigneusement, de les compter jour par jour, et de dresser, à la fin de chaque mois, un état donnant exactement le nombre de timbres détruits pendant cette période. Cette consommation serait rapprochée, à la fin de l'année, de la vente totale des timbres faite par l'administration, et une différence en plus accuseroit évidemment la falsification.

Cel est, Monsieur le Directeur général, l'ensemble des améliorations que j'ai

cherché à élaborer pour cette branche importante de produits. Je serais heureux que l'Administration voulut bien les accueillir et les trouver réalisables.

De toute manière, j'ose espérer que vous y verrez la nouvelle preuve de mes bonnes intentions, et de mon ardent désir pour le bien du service. Pour attirer votre bienveillante attention sur ma proposition qui, j'en ai la conviction, doit infailliblement sauvegarder les intérêts de notre Administration, permettez-moi de vous rappeler dans la circonstance que, déjà, je suis auteur de l'Almanach des Postes, innovation dont l'Administration se félicite tous les jours.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

J. J. Morin

Directeur des Postes au Blançay.

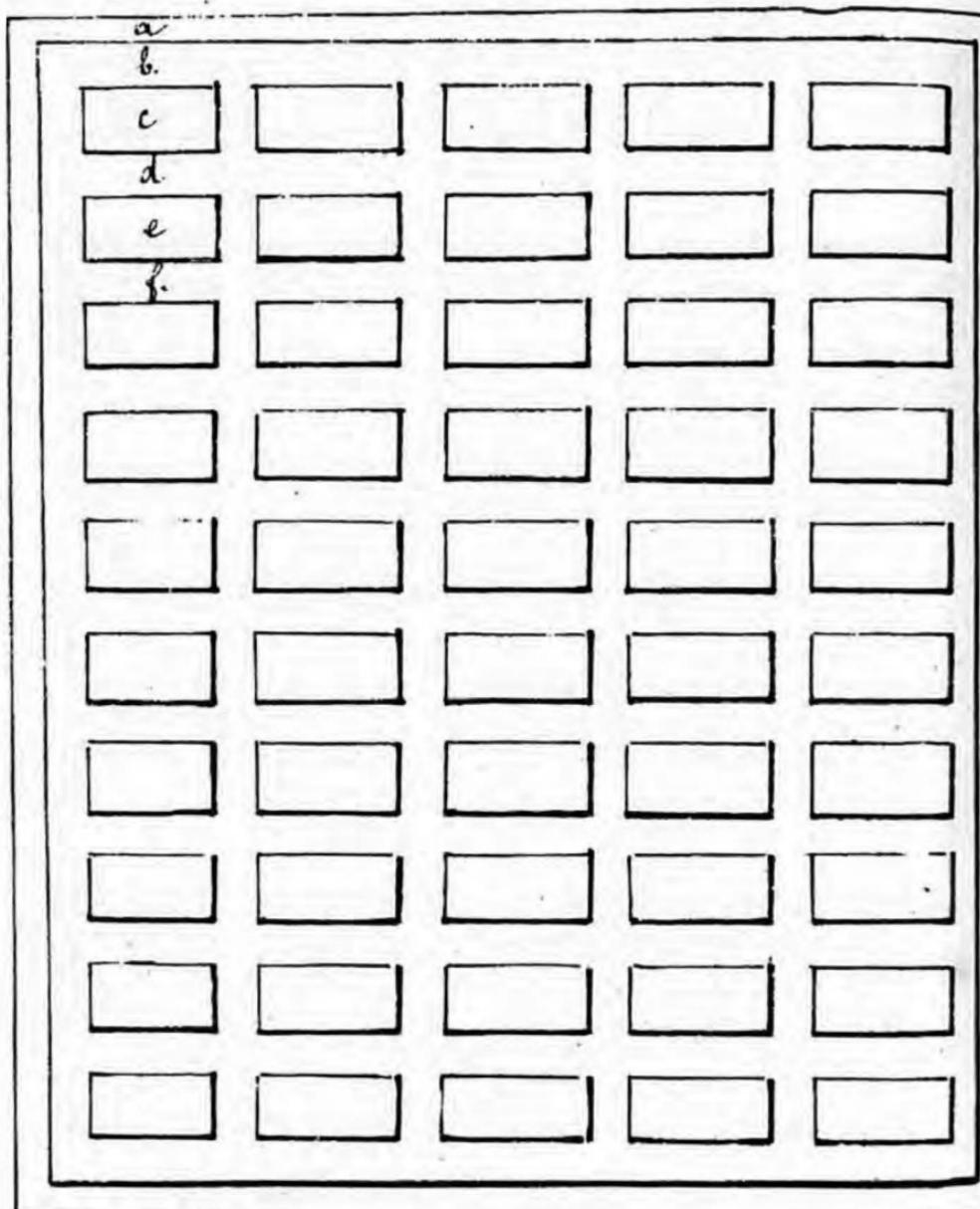
# Timbres - Postes - modèles.

www.wwwwww



C'étais pour gommer et découper les timbres-postes.

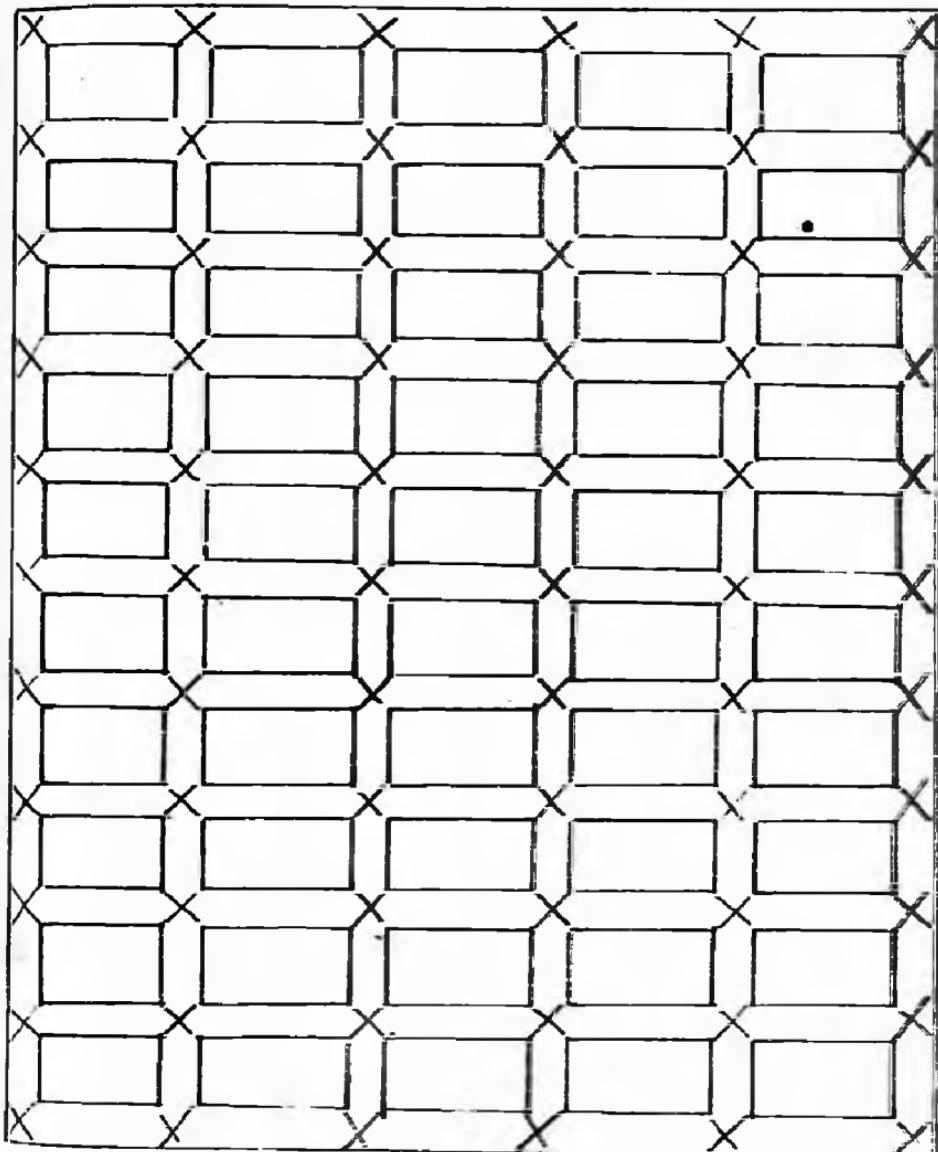
Consinet. — Pièce n°1 du projet.



Légende : a, cadre. — b, vide réservé aux triangles (n° 2 à 10).  
 c, surface plane et moelleuse sur laquelle se posera la partie sup<sup>re</sup> du timbre.  
 d, vide réservé aux triangles. — e, surface plane et moelleuse sur laquelle se posera la partie inf<sup>re</sup> du timbre-poste. — f, vide réservé aux triangles.

Appareil pour gommer et découper les timbres-postes.

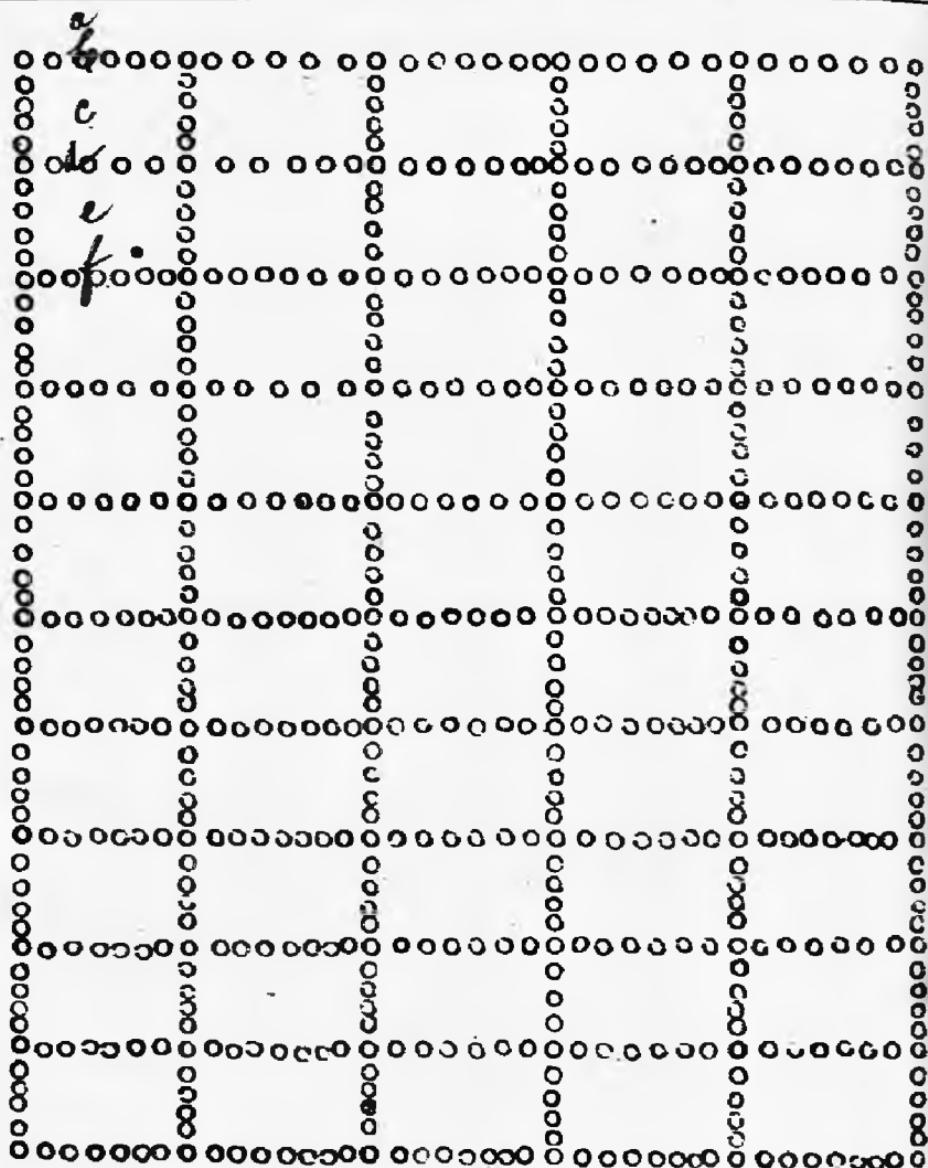
Gouges en bois ou en métal. — Pièce n° 2 du projet.



179

Appareil pour gommer et découper les timbres-poste.

Feuille de tôle. — Pièce N° 3 du projet.



Legend: — a, cadre. — b, emporte-pièces. — c, ouverture coïncidant la partie sup<sup>e</sup> du timb.-poste et de la dimension de cette partie. — d, emporte-pièces. — e, feuille de tôle recouvrant la partie inf<sup>e</sup> du timb.-poste. — f, emporte-pièces.

## Timbres - Postes - modèles.





